

Action n° 8.3 : Organiser des événements d'information et de sensibilisation

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

8- Sensibiliser et former les acteurs et le grand public

OBJECTIF DE LA SNEEE

Axe IV - Objectif 10

CONTEXTE

Priorité 2

L'organisation d'événements régionaux vise à favoriser la diffusion de la connaissance, le dialogue, le débat et la mise en synergie de nombreux acteurs : techniciens, experts, acteurs socio-économiques et politiques, administrations, grand public. Ils contribuent à mobiliser et à impliquer le plus grand nombre en présentant des actions concrètes au travers de conférences, de rencontres, d'ateliers, etc.

Ils sont l'occasion d'offrir des espaces de rencontre et de dialogue pour :

- construire une culture commune et une vision partagée des enjeux régionaux en matière d'EEE,
- présenter la SREEE NA et ses avancées,
- partager les points de vue, les expériences et les bonnes pratiques, afin de les faire évoluer,
- valoriser des initiatives locales et régionales,
- faire connaître les acteurs du territoire impliqués dans la problématique des EEE.

Plusieurs formats peuvent être imaginés. Il peut s'agir d'un événement régional dédié ou bien profiter d'autres événements organisés sur le territoire (festivals de Ménégoût ou Territoires sauvages, par exemple) pour aborder la problématique des EEE.

Une périodicité bisannuelle pour l'organisation d'un tel événement semble pertinente.

Les structures locales s'investissant dans la problématique des EEE sont également susceptibles d'organiser des réunions d'information à l'attention du grand public (comme le fait régulièrement l'observatoire des PEE en Limousin, par exemple). Ces actions ne sont pas forcément coordonnées au niveau régional et ne sont pas visées dans cette fiche action. Elles peuvent toutefois être valorisées dans le cadre de l'action 9.1.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Définir, dans le cadre du REEENA, les thématiques à aborder et le cadre de l'événement bisannuel.
- Construire une stratégie de communication régionale autour de ces événements.
- Construire le programme de chaque événement avec les membres du REEENA ou d'autres intervenants.
- Identifier les besoins financiers éventuels et les modalités de financement.
- Mettre en place l'organisation logistique et technique de l'événement.
- Diffuser les informations sur le portail régional de ressources EEE et via de multiples médias et relais.
- Organiser l'événement.
- Établir des comptes rendus/articles de restitution et les diffuser via le portail régional de ressources EEE ou d'autres supports.
- Améliorer régulièrement la démarche grâce aux retours d'expérience et à des enquêtes de satisfaction.

INDICATEURS

Mise en œuvre

- Stratégie de communication régionale et outils de diffusion de l'information autour des événements d'information/sensibilisation définis et validés
- Programme des événements d'information/sensibilisation
- Liste des intervenants par événement d'information/sensibilisation

Réalisation

- Comptes rendus/articles de restitution des événements d'information/sensibilisation
- Nombre de participants à chaque événement d'information/sensibilisation lorsqu'ils peuvent être recensés
- Liste des participants par événement d'information/sensibilisation lorsqu'ils peuvent être recensés

Résultats

- Nombre d'événements d'information/sensibilisation organisés tous les deux ans

PILOTES DE L'ACTION

Cellule d'animation du REEENA

PARTENAIRES POTENTIELS

ARB NA, REEENA, opérateurs de terrain, experts scientifiques, CBN, FAUNA, associations de protection de l'environnement, organismes de formation ou d'éducation à l'environnement (CPIE, etc.), gestionnaires, collectivités, services de l'État et ses établissements publics, structures de recherche, médias, grand public, etc.